LA MEDIATION? A QUEL MOMENT?

alba
OP-STAP NAAR VERBINDING

Quand un 'fait qualifié infraction' s'est produit, que la victime est connue et que le suspect est un mineur. Le parquet fait alors une offre de médiation aux parties et prévient le service de médiation de Bruxelles 'Bemiddelingsburo' de cette offre.

LA MEDIATION, C'EST QUOI?

Les parties vont à la recherche d'un moyen de convalescence le plus approprié à la situation, ceci avec l'aide d'un médiateur.
En tant que victime on a parfois des questions, des messages à faire passer ou des attentes envers l'autre partie. Que ce soit d'un point-de-vue financier ou émotionnel, on essaie de trouver une réponse à toutes vos questions.
En tant que jeune suspect on peut se demander parfois comment on en est arrivé à faire ce qu'on a fait. On se demande comment on peut arranger les choses envers la victime, mais aussi envers ses parents, son entourage et soi-même. Un médiateur accompagne le jeune dans cette épreuve, pas toujours facile.
Pour commencer, des entretiens individuels ont lieu. Les parents sont invités à faire part de ses entretiens. Le médiateur donne alors aux différentes parties la chance de s'exprimer, de parler de leurs expériences et leurs attentes.
Une médiation peut se passer d'une manière directe ou indirecte. Le médiateur peut faire passer des messages d'une partie à l'autre, mais les parties peuvent aussi décider de se rencontrer en présence du médiateur. Les deux manières peuvent mener à un accord écrit.

BON A SAVOIR !

L'offre de médiation est volontaire, confidentielle et gratuite.
Elle ne remplace pas la procédure judiciaire.
Vous avez le droit de consulter un avocat à chaque instant.
Les entretiens avec le médiateur peuvent prendre place à votre domicile ou au bureau de médiation, ceci en journée ou en soirée.

alba

Alba vzw
Mechelsestraat 202
3000 Leuven
alba@alba.be | www.alba.be
BTW BE 0424.376.780
BE95 7364 0106 5358
RPR Leuven

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Bemiddelingsburo Bruxelles
Rue Vanderlinden 17
1030 Schaarbeek

tel 02 223 73 54 | fax 02 245 96 19
bemiddelingsburo@alba.be

LIENS INTERESSANTS

www.alba.be
www.slachtofferhulp-brussel.be
www.baliebrussel.be
www.advocaat.be

Alba est soutenu par

Opgroeien Vlaanderen is kansrijk opgroeien